

RCS : COUTANCES

Code greffe : 5002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de COUTANCES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1978 B 00015

Numéro SIREN : 309 847 119

Nom ou dénomination : IN EXTENSO SECAG

Ce dépôt a été enregistré le 30/12/2019 sous le numéro de dépôt 5948

178 B 15
 POUR VALOIR PROCÈS-VERBAL
 DE DÉPÔT
 SOUS LE N° 2019 B 5410
 2018
 JEFFIER DU TRIBUNAL
 10

1

BILAN - ACTIF

LE 2019
 G.F.I.P. N° 2050 2019

Formulaire obligatoire (article 33 A
 du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA IN BITENSO SECAG		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 13						
Adresse de l'entreprise : 26 route de coutances 50150 DONVILLE LES BAINS		Durée de l'exercice précédent* 12						
Numéro SIRET* 3 0 9 8 4 7 1 1 9 0 0 0 1 8		Néant <input type="checkbox"/> *						
		Exercice N clos le. 30/06/2019						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
			Net 3					
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC					
		Frais d'établissement *	CX	CQ				
		Frais de développement *	AF	AG	92 975	92 875	100	
		Concessions, brevets et droits similaires	AH	AI	1 740 696		1 740 696	
		Fonds commercial (1)	AJ	AK	871 105		871 105	
		Autres immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN	AO	85 581		85 581		
		Terrains	AP	1 632 324	AQ	609 594	1 022 730	
		Constructions	AR		AS			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AT	3 126 186	AU	1 909 385	1 216 801	
		Autres immobilisations corporelles	AV	6 007	AW		6 007	
		Immobilisations en cours	AX		AY			
		Avances et acomptes	CS		CT			
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CU	8 644 581	CV	183 996	8 460 585
			Autres participations	BB		BC		
			Créances rattachées à des participations	BD	2 384	BE		2 384
	Autres titres immobilisés		BF		BG			
	Prêts	BH	40 868	BI		40 868		
Autres immobilisations financières*	BJ	16 242 711	BK	2 795 850	13 446 860			
TOTAL (II)								
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL		BM				
		Matières premières, approvisionnements	BN		BO			
		En cours de production de biens	BP		BQ			
		En cours de production de services	BR		BS			
		Produits intermédiaires et finis	BT	3 796	BU		3 796	
	CRÉANCES	Marchandises	BV		BW			
		Avances et acomptes versés sur commandes	BX	5 311 935	BY	157 340	5 154 595	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BZ	2 791 399	CA		2 791 399	
	DIVERS	Autres créances (3)	CB		CC			
		Capital souscrit et appelé, non versé	CD		CE			
Comptes de régularisation	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CF	1 681 564	CG		1 681 564		
	Disponibilités	CH	52 573	CI		52 573		
	Charges constatées d'avance (3)*	CJ	9 841 268	CK	157 340	9 683 928		
	TOTAL (III)							
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	26 083 980	IA	2 953 190	23 130 789		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		(3) Part à plus d'un an		CR 900 000		
(2) part à moins d'un an des immobilisations financières exclues								
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SA IN EXTENSO SECAG		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 568 400.....)		DA	1 568 400	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	2 078 344	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	156 840	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	5 914 003	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	1 922 196	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK	23 945	
	TOTAL (I)		DL	11 663 729	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	667 500	
	Provisions pour charges		DQ	249 095	
TOTAL (III)		DR	916 595		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	2 698 201	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	2 365 720	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	940 603	
	Dettes fiscales et sociales		DY	3 192 425	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	22 698	
Compte régul	Autres dettes		EA	49 326	
	Produits constatés d'avance (4)		EB	1 281 488	
TOTAL (IV)		EC	10 550 464		
Ecart de conversion passif*		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	23 130 789		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	6 328 176	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Désignation de l'entreprise : SA IN EXTENSO SECAG						Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N								
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	55 167	FB		FC	55 167			
	Production vendue	biens * services *	FD	137 524	FE		FF	137 524		
			FG	14 658 203	FH		FI	14 658 203		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	14 850 895	FK		FL	14 850 895			
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO	11 948			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	136 420			
	Autres produits (I) (11)					FQ	10 128			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	15 009 393		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	6 599			
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(3 053)			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 933 112			
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	400 408			
	Salaires et traitements*					FY	6 232 874			
	Charges sociales (10)					FZ	2 584 786			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	298 200		
			- dotations aux provisions*				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	59 643	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	59 011		
	Autres charges (12)						GE	1 078 769		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	12 650 353			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	2 359 040			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III)				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV)				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	598 535			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	64			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	22 617			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM				
	Différences positives de change					GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
Total des produits financiers (V)						GP	621 217			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	33 996			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	73 579			
	Différences négatives de change					GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
Total des charges financières (VI)						GU	107 575			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	513 641			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	2 872 682			

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SA IN EXTENSO SECAG

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2019, dont le total est de 23 130 789 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 1 922 196 euros.

L'exercice a une durée de 13 mois, recouvrant la période du 01/06/2018 au 30/06/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 19/07/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :
 - Logiciels : linéaire de 1 à 3 ans
- * Constructions :
 - Immeubles structure : Linéaire 25 ans
 - Immeubles autres composants : Linéaire 12 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 à 12 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 4 ans
- * Mobilier : 10 ans

REGLES ET METHODES COMPTABLES

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires (Droit de mutation, honoraires et frais d'actes).

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net corrigé de la filiale ou en fonction de ses perspectives de rentabilité.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable inscrite à l'actif du bilan (augmentée le cas échéant du mali technique affecté aux titres de participation), une provision pour dépréciation des titres est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La provision constituée est basée sur l'antériorité des créances.

Plus précisément, la règle de dépréciation est la suivante :

- 100 % pour les créances dont l'antériorité est supérieure à 18 mois,
- 100 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 12 et 18 mois sauf dérogation de l'associé en charge du dossier,
- 25 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 9 et 12 mois.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Conformément à la recommandation de l'autorité des normes comptables, le produit du CICE a été porté au compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé à la date de clôture de l'exercice s'élève à 68 612 euros.

Dérogations

L'entreprise a eu recours à des options particulières :

- Travaux en cours clients :

-

- Les travaux en cours à la clôture de l'exercice sont évalués au prix de vente avec prise en compte des bonis et malis et en retenant la méthode de l'avancement.

- Ils figurent en « Clients à facture à établir » lorsqu'il s'agit de travaux à facturer et en « produits constatés d'avance » lorsqu'il s'agit de travaux facturés d'avance.

FAITS CARACTERISTIQUES

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Provision litige URSSAF:

Il existe un contentieux en cours avec l'URSSAF.

La provision nette pour ce litige est de 120 K€.

Provision litige social:

un litige prud'homal est en cours avec un ancien salarié. La provision s'élève à 150 K€ au 30-06-2019.

Les bureaux de DONVILLE LES BAINS ont été rénovés sur l'exercice, le montant des travaux s'élève à environ 1.100 K€. Ces travaux ont été financés par emprunt à hauteur de 1.000 K€

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Suite à un changement de date de clôture, l'exercice a une durée de 13 mois (1/06/2018 au 30/06/2019) contre 12 mois lors de l'exercice précédent.

Autres éléments significatifs

Identité de la société consolidante :

Dénomination sociale : AVENIR IE

Forme : SAS

Siren : 844 333 245

Au capital de : 65 086 020 euros

Adresse du siège social :

106 cours Charlemagne

69002 LYON

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 761 321		20 625	1 740 696
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 022 913	995	59 827	964 080
Immobilisations incorporelles	2 784 234	995	80 452	2 704 777
- Terrains	85 581			85 581
- Constructions sur sol propre	1 386 560	280 340	34 575	1 632 325
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 383 065	693 375	90 300	1 986 141
- Matériel de transport	257 316	50 575	50 992	256 900
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	888 367	211 192	216 413	883 146
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		6 007		6 007
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	4 000 889	1 241 489	392 279	4 850 100
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	8 644 582	159 630	159 630	8 644 582
- Autres titres immobilisés	2 345	40		2 384
- Prêts et autres immobilisations financières	40 869			40 869
Immobilisations financières	8 687 795	159 670	159 630	8 687 835
ACTIF IMMOBILISE	15 472 919	1 402 154	632 362	16 242 711

NOTES SUR LE BILAN

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	995	1 241 489	159 670	1 402 154
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	995	1 241 489	159 670	1 402 154
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	80 452	392 279	159 630	632 362
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	80 452	392 279	159 630	632 362

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Le fonds de commerce figure à l'actif du bilan pour sa valeur d'achat, d'apport ou résulte d'opération de fusion.

La valeur d'inventaire du fonds de commerce correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée sur la base des performances opérationnelles actuelles et futures estimées de l'entreprise, ou d'une valeur de marché.

Lorsque des événements ou changements des conditions du marché sont susceptibles de provoquer une perte de valeur, aboutissant à une valeur d'utilité inférieure à la valeur inscrite au bilan, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

30/06/2019

Éléments achetés	1 673 923
Éléments réévalués	66 773
Éléments reçus en apport	
Total	1 740 696

Les autres immobilisations incorporelles sont évaluées au coût d'acquisition ou d'apport et intègrent les malis de fusion suivants:

Mali technique de 115 913 € sur la TUP de H2 Audit et Conseil intervenue au 09 janvier 2007.

Mali technique de 54 860 € sur la TUP de sarl BANOREC intervenue le 01 juillet 2012, compensé par un actif sous-jacent des parts de la SCI et du fonds de commerce

NOTES SUR LE BILAN

Mali technique de 700 331 € sur la TUP de sarl GRANVILLAISE DE COMPTABILITE intervenue le 01 janvier 2013, compensé par l'actif sous-jacent du fonds de commerce
Ils ne font l'objet d'aucun amortissement.

Une dépréciation est constituée, lorsque la valeur actuelle est inférieure à sa valeur nette comptable, pour le montant de la différence.

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL EDIGES 50350 DONVILLE LES BAINS	35 000	37 536	99,99	12 429
SAS IN EXTENSO COGEX 50200 COUTANCES	210 000	552 767	100,00	351 934
SAS IN EXTENSO CAEN 14200 SAINT CONTEST	600 000	589 121	85,81	89 613
SAS CABINET GARNIER IN EXTENSO 61100 FLERS	182 000	73 391	100,00	-14 749
SAS IN EXTENSO NORMANDIE SEINE 76230 BOIS GUILLAUM	100 000	542 300	100,00	196 611
SAS IN EXTENSO ORNE 61009 ALENCON CEDEX	105 000	2 407 792	100,00	659 258
SARL IN EXTENSO SOCIAL NORMANDIE 76800 SAINT-ETIEN	100 000	10 103	100,00	-3 474
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	8 596 561	8 412 564			580030
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

NOTES SUR LE BILAN

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	91 880	995		92 875
Immobilisations incorporelles	91 880	995		92 875
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	567 848	68 925	27 178	609 594
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 126 062	102 928	87 918	1 141 072
- Matériel de transport	167 693	43 378	50 992	160 079
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	738 398	81 975	212 139	608 234
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 600 001	297 205	378 227	2 518 980
ACTIF IMMOBILISE	2 691 881	298 200	378 227	2 611 855

NOTES SUR LE BILAN

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 8 196 777 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	40 869		40 869
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	5 311 935	5 311 935	
Autres	2 791 399	1 891 399	900 000
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	52 574	52 574	
Total	8 196 777	7 255 908	940 869
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - FAE groupe IE	9 203
Clients - FAE hors groupe	695 778
RRR à obtenir & avoirs à recevoir	22 453
Divers - Produits à recevoir	396 453
Total	1 123 886

NOTES SUR LE BILAN

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 1 568 400,00 euros décomposé en 156 840 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 24/11/2018.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	1 950 554
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	1 950 554
Affectations aux réserves	382 154
Distributions	1 568 400
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	1 950 554

NOTES SUR LE BILAN

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/06/2018	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/06/2019
Capital	1 568 400				1 568 400
Primes d'émission	2 078 345				2 078 345
Réserve légale	156 840				156 840
Réserves générales	5 531 849	382 154	382 154		5 914 004
Résultat de l'exercice	1 950 554	-1 950 554	1 922 196	1 950 554	1 922 196
<i>Dividendes</i>		1 568 400			
Provisions réglementées	21 318		2 627		23 945
Total Capitaux Propres	11 307 307		2 306 977	1 950 554	11 663 730

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	21 318	2 627		23 945
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	21 318	2 627		23 945
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		2 627		

NOTES SUR LE BILAN

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	20 000		7 500		12 500
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					249 095
Pensions et obligations similaires	190 084	59 011			
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	850 000		195 000		655 000
Total	1 060 084	59 011	202 500		916 595
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		59 011	7 500		
Financières			195 000		
Exceptionnelles					

Méthode de calcul des engagements de retraite :

La convention collective applicable est celle des Cabinets d'expertise Comptable. Elle prévoit des indemnités de fin de carrière. Les indemnités de fin de carrière ont fait l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation à la date du 30/06/2019. Le calcul est réalisé selon la méthode retrospective prorata temporis et tient compte des paramètres suivants :

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes:

- Taux d'actualisation : 1,04 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel défini en fonction de l'ancienneté, sur la base de statistiques réalisées par le groupe IN EXTENSO, fixé à :
 - 15% : si ancienneté inférieure à 5 ans ;
 - 10% : si ancienneté comprise entre 5 et 15 ans
 - 4% : si ancienneté supérieure à 15 ans.

L'incidence sur le résultat d'exploitation est de : -59 011 €.

NOTES SUR LE BILAN

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 10 550 465 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	2 698 202	610 572	1 476 356	611 274
Emprunts et dettes financières divers (*)	2 209 602	74 943	1 234 659	900 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	940 603	940 603		
Dettes fiscales et sociales	3 192 426	3 192 426		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	22 699	22 699		
Autres dettes (**)	205 445	205 445		
Produits constatés d'avance	1 281 488	1 281 488		
Total	10 550 465	6 328 176	2 711 015	1 511 274
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 130 136			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	762 877			
(**) Dont envers les groupes et associés	156 118			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 26 370 euros.

NOTES SUR LE BILAN

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - FAR groupe IE	61 710
Fournisseurs - FAR hors groupe	65 587
Intérêts courus sur associés - C/C	437
Dettes provisionnées pour CP	770 722
Dettes provisionnées pour RTT	149 907
Dettes prov. sur part. des salariés	193 500
Personnel - Autres charges à payer	1 085
Personnel - Intéressement à payer	3 499
Orga. sociaux - CS sur CP	336 894
Orga. sociaux - Autres CS à payer	39 645
Charges à payer form prof. contin	29 622
Charges à payer particip eff constr	38 856
Etat - Charges fiscales / ch. pers.	13 349
Charge à payer - CFE	500
Charges à payer - CVAE	18 227
Charge à payer - Taxe foncière	12 890
Charge à payer - TVTS	3 100
Charge à payer - Taxe handicap	3 210
RRR à accorder et autres AAE	17 442
Total	1 760 183

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	52 574		
Total	52 574		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	1 281 488		
Total	1 281 488		

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires	137 524		137 524
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	13 836 238		13 836 238
Ventes de marchandises	55 168		55 168
Produits des activités annexes	821 966		821 966
TOTAL	14 850 896		14 850 896

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 12 155 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79100000 - Transferts de charges	34 483	
79110000 - Remboursements frais agefos	3 488	
79143000 - Avantages en nature associés	3 900	
79150000 - Trf de charges - Divers social	49 356	
	91 228	
Total	91 228	

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	1 174	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	254 135	
Autres charges	150 000	
Amortissements dérogatoires	2 627	
Rentrées sur créances amorties		936
Produits des cessions d'éléments d'actif		148 386
Provisions pour risques et charges		195 000
TOTAL	407 936	344 322

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	2 804 071	635 247	2 168 824
+ Résultat exceptionnel	-63 614	-17 812	-45 802
- Participations des salariés	200 824		200 824
Résultat comptable	2 539 632	617 436	1 922 196

(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)

(**) Majoré du montant du CICE

(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 66 798 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	23 945
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	23 945
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles	262 511
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	262 511
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Montant de la créance future	79 522
(A - B - C - D) * 33 1/3 %	

AUTRES INFORMATIONS**Effectif**

Effectif moyen du personnel : 143,15 personnes dont 3,25 apprentis et 4,5 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	47	
Agents de maîtrise et techniciens	96	
Employés		
Ouvriers		
Total	143	

Informations sur les dirigeants**Rémunérations allouées aux membres des organes de direction**

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Engagements financiers**Engagements donnés**

AUTRES INFORMATIONS

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Nantissements</i>	
<i>Intérêts restant à payer</i>	1 221 380
<i>In Extenso Caen : caution sur emprunts</i>	65 123
<i>Intérêts prévisionnels sur la participation</i>	22 677
<i>In Extenso Normandie Seine : caution sur emprunt</i>	10 081
<i>Promesse d'hypothèque</i>	1 906 248
Avals et cautions	919 321
	4 144 830
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	42 478
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	4 187 308
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

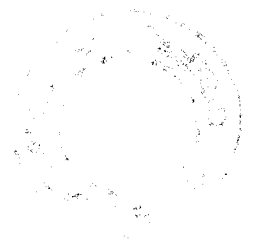
Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Société Anonyme
IN EXTENSO SECAG
26, route de Coutances
50350 DONVILLE LES BAINS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice de 13 mois clos le 30 juin 2019





Compagnie
Française
de Contrôle
& d'Expertise

Société de
commissaires
aux comptes

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice de 13 mois clos le 30 juin 2019

Société Anonyme
IN EXTENSO SECAG
26, route de Coutances
50350 DONVILLE LES BAINS

A l'assemblée générale de la société **IN EXTENSO SECAG**,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **IN EXTENSO SECAG** relatifs à l'exercice de 13 mois clos le 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du premier juin 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

Tél. 01 40 53 39 80
fax 01 40 53 05 56

S.A. au capital de
37 000 €
Inscrite à la
Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Paris
RCS Paris B 602 006 116
Code NAF 6920 Z
N° TVA Intracommunautaire :
FR 95602006116

.../...

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Titres de participation » de l'annexe (page 8) présente les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D 441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnés dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Paris, le 29 novembre 2019

**Compagnie Française
De Contrôle et d'Expertise
"C.F.C.E."**

Société de commissaires aux comptes

Albert ABEHSSERA

Expert-comptable diplômé
Commissaire aux comptes



ANNEXE

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/06/2019	Net 31/05/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	92 975	92 875	100	100
Fonds commercial (1)	1 740 696		1 740 696	1 761 321
Autres immobilisations incorporelles	871 105		871 105	930 932
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	85 581		85 581	85 581
Constructions	1 632 325	609 594	1 022 731	818 712
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	3 126 187	1 909 385	1 216 802	496 596
Immobilisations corporelles en cours	6 007		6 007	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	8 644 582	183 996	8 460 586	8 494 582
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	2 384		2 384	2 345
Prêts				
Autres immobilisations financières	40 869		40 869	40 869
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	16 242 711	2 795 851	13 446 861	12 631 038
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	3 796		3 796	743
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	5 311 935	157 340	5 154 595	5 261 565
Autres créances	2 791 399		2 791 399	3 285 206
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 681 564		1 681 564	1 227 248
Charges constatées d'avance (3)	52 574		52 574	68 354
TOTAL ACTIF CIRCULANT	9 841 269	157 340	9 683 929	9 843 115
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	26 083 980	2 953 191	23 130 789	22 474 153
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			900 000	900 000

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

BILAN PASSIF

	30/06/2019	31/05/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 568 400	1 568 400
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 078 345	2 078 345
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	156 840	156 840
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	5 914 004	5 531 849
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 922 196	1 950 554
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	23 945	21 318
TOTAL CAPITAUX PROPRES	11 663 730	11 307 307
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	667 500	870 000
Provisions pour charges	249 095	190 084
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	916 595	1 060 084
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 698 202	2 330 943
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 365 721	2 392 321
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	940 603	833 857
Dettes fiscales et sociales	3 192 426	3 355 286
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	22 699	21 252
Autres dettes	49 326	67 944
Produits constatés d'avance	1 281 488	1 105 159
TOTAL DETTES (1)	10 550 465	10 106 762
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	23 130 789	22 474 153
(1) Dont à plus d'un an (a)	4 222 289	3 859 424
(1) Dont à moins d'un an (a)	6 328 176	6 247 338
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

COMPTE DE RESULTAT

	France	Exportations	30/06/2019	31/05/2018
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	55 168		55 168	48 022
Production vendue (biens)	137 524		137 524	127 215
Production vendue (services)	14 658 204		14 658 204	13 338 474
Chiffre d'affaires net	14 850 896		14 850 896	13 513 711
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			11 949	18 086
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			136 421	86 675
Autres produits			10 129	599
Total produits d'exploitation (I)			15 009 394	13 619 072
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			6 600	5 914
Variations de stock			-3 053	-96
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 933 112	1 718 390
Impôts, taxes et versements assimilés			400 409	372 193
Salaires et traitements			6 232 874	5 640 177
Charges sociales			2 584 786	2 369 003
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			298 200	244 338
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			59 644	38 690
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			59 011	33 470
Autres charges			1 078 770	1 048 246
Total charges d'exploitation (II)			12 650 353	11 470 325
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			2 359 041	2 148 747
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			598 536	663 487
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			64	30
Autres intérêts et produits assimilés (3)			22 617	29 126
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			621 218	692 644
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			33 996	100 000
Intérêts et charges assimilées (4)			73 580	77 408
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			107 576	177 408
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			513 642	515 235
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			2 872 683	2 663 983

C.F.C.E

112, bis rue Cardinet
75017 PARIS

Commissaire aux comptes

COMPTE DE RESULTAT

	30/06/2019	31/05/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	936	762
Sur opérations en capital	148 386	9 550
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	195 000	54 000
Total produits exceptionnels (VII)	344 322	64 312
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 174	65 789
Sur opérations en capital	404 135	3 130
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2 627	2 425
Total charges exceptionnelles (VIII)	407 936	71 344
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-63 614	-7 032
Participation des salariés aux résultats (IX)	200 824	117 531
Impôts sur les bénéfices (X)	686 048	588 865
Total des produits (I+III+V+VII)	15 974 933	14 376 028
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	14 052 737	12 425 473
BENEFICE OU PERTE	1 922 196	1 950 554
<i>(a) Y compris :</i>		
- <i>Redevances de crédit-bail mobilier</i>	29 064	36 707
- <i>Redevances de crédit-bail immobilier</i>		
<i>(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>		
<i>(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>		
<i>(3) Dont produits concernant les entités liées</i>	602 647	670 677
<i>(4) Dont intérêts concernant les entités liées</i>	41 158	46 328

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SA IN EXTENSO SECAG

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2019, dont le total est de 23 130 789 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 922 196 euros.

L'exercice a une durée de 13 mois, recouvrant la période du 01/06/2018 au 30/06/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 19/07/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :
 - Logiciels : linéaire de 1 à 3 ans
- * Constructions :
 - Immeubles structure : Linéaire 25 ans
 - Immeubles autres composants : Linéaire 12 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 à 12 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 4 ans
- * Mobilier : 10 ans

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

REGLES ET METHODES COMPTABLES

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires (Droit de mutation, honoraires et frais d'actes).

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net corrigée de la filiale ou en fonction de ses perspectives de rentabilité.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable inscrite à l'actif du bilan (augmentée le cas échéant du mali technique affecté aux titres de participation), une provision pour dépréciation des titres est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La provision constituée est basée sur l'antériorité des créances.

Plus précisément, la règle de dépréciation est la suivante :

- 100 % pour les créances dont l'antériorité est supérieure à 18 mois,
- 100 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 12 et 18 mois sauf dérogation de l'associé en charge du dossier,
- 25 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 9 et 12 mois.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Conformément à la recommandation de l'autorité des normes comptables, le produit du CICE a été porté au compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé à la date de clôture de l'exercice s'élève à 68 612 euros.

Dérogations

L'entreprise a eu recours à des options particulières :

- Travaux en cours clients :

-

- Les travaux en cours à la clôture de l'exercice sont évalués au prix de vente avec prise en compte des bonis et malis et en retenant la méthode de l'avancement.

- Ils figurent en « Clients à facture à établir » lorsqu'il s'agit de travaux à facturer et en « produits constatés d'avance » lorsqu'il s'agit de travaux facturés d'avance.

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

FAITS CARACTERISTIQUES

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Provision litige URSSAF:

Il existe un contentieux en cours avec l'URSSAF.

La provision nette pour ce litige est de 120 K€.

Provision litige social:

un litige prud'homal est en cours avec un ancien salarié. La provision s'élève à 150 K€ au 30-06-2019.

Les bureaux de DONVILLE LES BAINS ont été rénovés sur l'exercice, le montant des travaux s'élève à environ 1.100 K€. Ces travaux ont été financés par emprunt à hauteur de 1.000 K€

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Suite à un changement de date de clôture, l'exercice a une durée de 13 mois (1/06/2018 au 30/06/2019) contre 12 mois lors de l'exercice précédent.

Autres éléments significatifs

Identité de la société consolidante :

Dénomination sociale : AVENIR IE

Forme : SAS

Siren : 844 333 245

Au capital de : 65 086 020 euros

Adresse du siège social :

106 cours Charlemagne

69002 LYON

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 761 321		20 625	1 740 696
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 022 913	995	59 827	964 080
Immobilisations incorporelles	2 784 234	995	80 452	2 704 777
- Terrains	85 581			85 581
- Constructions sur sol propre	1 386 560	280 340	34 575	1 632 325
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 383 065	693 375	90 300	1 986 141
- Matériel de transport	257 316	50 575	50 992	256 900
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	888 367	211 192	216 413	883 146
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		6 007		6 007
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	4 000 889	1 241 489	392 279	4 850 100
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	8 644 582	159 630	159 630	8 644 582
- Autres titres immobilisés	2 345	40		2 384
- Prêts et autres immobilisations financières	40 869			40 869
Immobilisations financières	8 687 795	159 670	159 630	8 687 835
ACTIF IMMOBILISE	15 472 919	1 402 154	632 362	16 242 711

NOTES SUR LE BILAN

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	995	1 241 489	159 670	1 402 154
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	995	1 241 489	159 670	1 402 154
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	80 452	392 279	159 630	632 362
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	80 452	392 279	159 630	632 362

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Le fonds de commerce figure à l'actif du bilan pour sa valeur d'achat, d'apport ou résulte d'opération de fusion.

La valeur d'inventaire du fonds de commerce correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée sur la base des performances opérationnelles actuelles et futures estimées de l'entreprise, ou d'une valeur de marché.

Lorsque des événements ou changements des conditions du marché sont susceptibles de provoquer une perte de valeur, aboutissant à une valeur d'utilité inférieure à la valeur inscrite au bilan, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

	30/06/2019
Éléments achetés	1 673 923
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	66 773
Total	1 740 696

Les autres immobilisations incorporelles sont évaluées au coût d'acquisition ou d'apport et intègrent les malis de fusion suivants:

Mali technique de 115 913 € sur la TUP de H2 Audit et Conseil intervenue au 09 janvier 2007.

Mali technique de 54 860 € sur la TUP de sarl BANOREC intervenue le 01 juillet 2012, compensé par un actif sous-jacent des parts de la SCI et du fonds de commerce

NOTES SUR LE BILAN

Mali technique de 700 331 € sur la TUP de sarl GRANVILLAISE DE COMPTABILITE intervenue le 01 janvier 2013, compensé par l'actif sous-jacent du fonds de commerce
Ils ne font l'objet d'aucun amortissement.

Une dépréciation est constituée, lorsque la valeur actuelle est inférieure à sa valeur nette comptable, pour le montant de la différence.

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL EDIGES 50350 DONVILLE LES BAINS	35 000	37 536	99,99	12 429
SAS IN EXTENSO COGEX 50200 COUTANCES	210 000	552 767	100,00	351 934
SAS IN EXTENSO CAEN 14200 SAINT CONTEST	600 000	589 121	85,81	89 613
SAS CABINET GARNIER IN EXTENSO 61100 FLERS	182 000	73 391	100,00	-14 749
SAS IN EXTENSO NORMANDIE SEINE 76230 BOIS GUILLAUM	100 000	542 300	100,00	196 611
SAS IN EXTENSO ORNE 61009 ALENCON CEDEX	105 000	2 407 792	100,00	659 258
SARL IN EXTENSO SOCIAL NORMANDIE 76800 SAINT-ETIEN	100 000	10 103	100,00	-3 474
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	8 596 561	8 412 564			580030
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

NOTES SUR LE BILAN

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	91 880	995		92 875
Immobilisations incorporelles	91 880	995		92 875
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	567 848	68 925	27 178	609 594
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 126 062	102 928	87 918	1 141 072
- Matériel de transport	167 693	43 378	50 992	160 079
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	738 398	81 975	212 139	608 234
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 600 001	297 205	378 227	2 518 980
ACTIF IMMOBILISE	2 691 881	298 200	378 227	2 611 855

NOTES SUR LE BILAN

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 8 196 777 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	40 869		40 869
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	5 311 935	5 311 935	
Autres	2 791 399	1 891 399	900 000
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	52 574	52 574	
Total	8 196 777	7 255 908	940 869
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - FAE groupe IE	9 203
Clients - FAE hors groupe	695 778
RRR à obtenir & avoirs à recevoir	22 453
Divers - Produits à recevoir	396 453
Total	1 123 886

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

NOTES SUR LE BILAN

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 1 568 400,00 euros décomposé en 156 840 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 24/11/2018.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	1 950 554
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	1 950 554
Affectations aux réserves	382 154
Distributions	1 568 400
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	1 950 554

NOTES SUR LE BILAN

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/06/2018	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/06/2019
Capital	1 568 400				1 568 400
Primes d'émission	2 078 345				2 078 345
Réserve légale	156 840				156 840
Réserves générales	5 531 849	382 154	382 154		5 914 004
Résultat de l'exercice	1 950 554	-1 950 554	1 922 196	1 950 554	1 922 196
<i>Dividendes</i>		<i>1 568 400</i>			
Provisions réglementées	21 318		2 627		23 945
Total Capitaux Propres	11 307 307		2 306 977	1 950 554	11 663 730

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	21 318	2 627		23 945
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	21 318	2 627		23 945
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		2 627		

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

NOTES SUR LE BILAN

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	20 000		7 500		12 500
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	190 084	59 011			249 095
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	850 000		195 000		655 000
Total	1 060 084	59 011	202 500		916 595
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		59 011	7 500		
Financières					
Exceptionnelles			195 000		

Méthode de calcul des engagements de retraite :

La convention collective applicable est celle des Cabinets d'expertise Comptable. Elle prévoit des indemnités de fin de carrière.

Les indemnités de fin de carrière ont fait l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation à la date du 30/06/2019.

Le calcul est réalisé selon la méthode retrospective prorata temporis et tient compte des paramètres suivants :

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes:

- Taux d'actualisation : 1,04 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel défini en fonction de l'ancienneté, sur la base de statistiques réalisées par le groupe IN EXTENSO, fixé à :
 - 15% : si ancienneté inférieure à 5 ans ;
 - 10% : si ancienneté comprise entre 5 et 15 ans
 - 4% : si ancienneté supérieure à 15 ans.

L'incidence sur le résultat d'exploitation est de : -59 011 €.

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

NOTES SUR LE BILAN

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 10 550 465 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	2 698 202	610 572	1 476 356	611 274
Emprunts et dettes financières divers (**)	2 209 602	74 943	1 234 659	900 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	940 603	940 603		
Dettes fiscales et sociales	3 192 426	3 192 426		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	22 699	22 699		
Autres dettes (**)	205 445	205 445		
Produits constatés d'avance	1 281 488	1 281 488		
Total	10 550 465	6 328 176	2 711 015	1 511 274
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 130 136			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	762 877			
(**) Dont envers les groupes et associés	156 118			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 26 370 euros.

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

NOTES SUR LE BILAN

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - FAR groupe IE	61 710
Fournisseurs - FAR hors groupe	65 587
Intérêts courus sur associés - C/C	437
Dettes provisionnées pour CP	770 722
Dettes provisionnées pour RTT	149 907
Dettes prov. sur part. des salariés	193 500
Personnel - Autres charges à payer	1 085
Personnel - Intressement à payer	3 499
Orga. sociaux - CS sur CP	336 894
Orga. sociaux - Autres CS à payer	39 645
Charges à payer form prof. contin	29 622
Charges à payer particip eff constr	38 856
Etat - Charges fiscales / ch. pers.	13 349
Charge à payer - CFE	500
Charges à payer - CVAE	18 227
Charge à payer - Taxe foncière	12 890
Charge à payer - TVTS	3 100
Charge à payer - Taxe handicap	3 210
RRR à accorder et autres AAE	17 442
Total	1 760 183

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	52 574		
Total	52 574		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	1 281 488		
Total	1 281 488		

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires	137 524		137 524
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	13 836 238		13 836 238
Ventes de marchandises	55 168		55 168
Produits des activités annexes	821 966		821 966
TOTAL	14 850 896		14 850 896

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 12 155 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79100000 - Transferts de charges	34 483	
79110000 - Remboursements frais agefos	3 488	
79143000 - Avantages en nature associés	3 900	
79150000 - Trif de charges - Divers social	49 356	
	91 228	
Total	91 228	

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	1 174	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	254 135	
Autres charges	150 000	
Amortissements dérogatoires	2 627	
Rentrées sur créances amorties		936
Produits des cessions d'éléments d'actif		148 386
Provisions pour risques et charges		195 000
TOTAL	407 936	344 322

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	2 804 071	635 247	2 168 824
+ Résultat exceptionnel	-63 614	-17 812	-45 802
- Participations des salariés	200 824		200 824
Résultat comptable	2 539 632	617 436	1 922 196
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 66 798 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	23 945
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourrant à augmenter la dette future	23 945
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles	262 511
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourrant à diminuer la dette future	262 511
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Montant de la créance future	79 522
(A - B - C - D) * 33 1/3 %	

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

AUTRES INFORMATIONS

Effectif

Effectif moyen du personnel : 143,15 personnes dont 3,25 apprentis et 4,5 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	47	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	96	
Ouvriers		
Total	143	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Engagements financiers

Engagements donnés

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

AUTRES INFORMATIONS

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Nantissements</i>	1 221 380
<i>Intérêts restant à payer</i>	65 123
<i>In Extenso Caen : caution sur emprunts</i>	22 677
<i>Intérêts prévisionnels sur la participation</i>	10 081
<i>In Extenso Normandie Seine : caution sur emprunt</i>	1 906 248
<i>Promesse d'hypothèque</i>	919 321
Avals et cautions	4 144 830
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	42 478
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	4 187 308
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

IN EXTENSO SECAG
Société Anonyme
Au capital de 1 527 030 euros
Siège social : 26, route de Coutances
50350 DONVILLE LES BAINS
309847119 RCS COUTANCES

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 14 DECEMBRE 2019**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, constatant que le résultat net comptable bénéficiaire de l'exercice s'élève à 1 922 196,26 Euros approuve la proposition du conseil d'administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

- Résultat net 1 922 196,26 Euros
- A titre de dividendes aux actionnaires,
la somme de 1 803 660,00 Euros
soit un dividende de 11,50 euros par action
- Le solde, soit la somme de..... 118 536,26 Euros
au poste « autres réserves ».

Ce dividende est mis en paiement ce jour.

La société détient 3 659 de ses propres actions. Par conséquent, la somme correspondant aux dividendes non versés sera affectée au compte « autres réserves ».

Les dividendes sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux (CGI, art. 200 A, 1).

Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater).

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2019 éligibles à la réfaction de 40 % s'élève à 1 253,50 Euros. Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2019 non éligibles à la réfaction de 40 % s'élève à 1 760 328 Euros. Le montant des dividendes non versés s'élève à 42 078,50 Euros (actions détenues par IN EXTENSO SECAG).

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction de 40 % sur les dividendes (Article 158.3.2 C.G.I.)	
			Dividendes éligibles	Dividendes non éligibles
31 mai 2018	1.568.400,00	156 840	37 700,00	1 530 700,00
31 mai 2017	1.529.190,00	156 840	45 922,50	1 483 267,50
31 mai 2016	Néant	/	/	/

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 30 décembre 2016, il a été distribué, à titre exceptionnel, une somme de 1 600 000 Euros, prélevée sur le compte « autres réserves » (montant des revenus distribués éligibles à la réfaction de 40 % : 56 761,03 Euros, montant des revenus distribués non éligibles à la réfaction de 40 % : 1 543 238,97 Euros.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 14 décembre 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

**Le Président du
Conseil d'Administration**

